

les chaises vides



Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers 02 — N°80 — 28 février 2012

Succès de la projection des Amoureux au ban public !

Une soixantaine de personnes ont assisté à la projection du film qui clôturait notre semaine de « Saint Valentin des Sans Papiers ». Grosse émotion devant la dureté des témoignages. Un sentiment de honte. Un débat riche : d'où vient le durcissement des lois ? Pour les uns, il s'agit d'une culture raciste encouragée dans la police et chez les fonctionnaires de préfecture ; pour d'autres, le but est de diviser les salariés...

Un grand merci à Pauline venue de Paris. Des contacts sont pris pour continuer les actions.

Abdelmajid doit rester à Soissons avec son épouse française !

Nouveau rassemblement :

samedi 3 mars

entre 10 h. et 12 h.

rue Saint Martin, devant la Poste

L'intervention de Dominique



A la tribune, Dominique, Pauline des Amoureux au ban public, Paris, et Jean-Yves.

Mesdames, messieurs, chers amis, soyez-en bien convaincus, en cette Saint Valentin, **nous vivons sous le gouvernement de l'amour !**

Nous avons dans ce gouvernement les plus grands protecteurs de l'amour que la France ait jamais connus. Nicolas Sarkozy, Claude Guéant, Éric Besson avant lui, protègent l'amour ; Pierre Bayle, notre préfet préféré est un défenseur intransigeant de l'amour, le sous-préfet aussi ; l'employé de préfecture qui interroge sur le nombre de fois où un couple a des rapports sexuels, veille attentivement à l'amour : deux fois, trois fois par semaine ? Dix fois ? Il faut être très vigilant pour protéger l'amour. Ne vous y trompez pas, le flic, qui vient, en visite domiciliaire, renifler les draps, est aussi un protecteur de l'amour !

Autrefois, il y avait le mariage. Le mariage, c'était l'« union légitime d'un homme et d'une femme », un acte officiel et solennel qui instituait entre deux époux une communauté de patrimoine appelée « famille » dont le but était de constituer de façon durable un cadre de vie commun aux parents et aux enfants pour leur éducation. Dans les sociétés traditionnelles, le mariage était l'alliance politique de deux familles ou de deux clans. Il y avait des mariages de convenance, quand la grossesse arrivait ; il y avait le mariage d'intérêt, pour payer moins d'impôts ou redorer le blason d'une noble famille en décrépitude. Le mariage, comme institution favorisant la stabilité de la société, était promu par les États, qui instituaient, par exemple, la fête des Époux durant la Révolution française. C'était une cérémonie. La mariée était en blanc, mais pas le mariage lui-même !

Mais c'était oublier l'amour ! Aujourd'hui, notre président, nos ministres, nos préfets ne jurent que par le mariage d'amour !

Alors n'écoutez pas ceux qui vous disent que ce gouvernement est le plus xénophobe et le plus raciste que nous ayons connu depuis 1945. N'écoutez pas ceux qui vous disent que la traque des couples franco-étrangers est une honte pour un pays démocratique.

C'est tout le contraire : si notre gouvernement ne s'intéresse pas aux couples franco-français, c'est qu'il porte **une sollicitude particulière à l'amour des couples franco-étrangers. Il veille, il soutient, il exhorte à l'amour !**

Amour, l'interpellation au petit matin, le conjoint menotté comme un criminel !

Amour, les centres de rétention où une femme peut perdre son enfant dans une fausse couche !

Preuve d'amour que de quitter son conjoint pour aller demander un visa improbable dans le pays d'origine !

Amour, les couples séparés pendant des mois et dont l'union s'achève dans une déchirure insupportable.

Amour enfin, l'injonction faite à Abdelmajid de quitter sa femme et de retourner au Maroc pour solidifier un couple par le test d'une séparation de plusieurs mois, d'une année ou plus, si affinités avec le consulat.

Je vous le dis nettement, **une civilisation qui protège ainsi l'amour ne peut être que supérieure à toutes les autres.** D.N.

Collectif de défense des sans papiers de l'Aisne, membre de RESF

cdsp02@wanadoo.fr

www.cdsp02.org

www.educationsansfrontieres.org/resf02

soutenu par : Ligue des Droits de l'Homme de Picardie, de l'Aisne, de Soissons, de Chauny-Tergnier, Fédération de parents d'élèves FCPE de l'Aisne, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI), SUD Education, Union Syndicale Solidaires 02, FSU, Union Locale-CGT de Soissons, Union Locale-CGT de Château-Thierry, CGT Educ'action, SNES-FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Education, Comité de Lutte lycéen de Nerval, UNL 02 (Union Nationale Lycéenne), Sud Santé Sociaux, Syndicat National Unifié des Impôts, CNT 02, Syndicat National des Agents de la Direction Générale des Impôts - CGT, Confédération paysanne, Confédération Syndicale des Familles (CSF), Parti Communiste Français (PCF), Parti Radical de Gauche de l'Aisne (PRG), Mouvement de la Jeunesse Socialiste (MJS), Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Les Verts de l'Aisne, Alter Ekolo, Gauche Unitaire, Groupe Kropotkine de la Fédération Anarchiste, Parti de Gauche de l'Aisne, Union Juive Française pour la Paix (UJFP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre solidaire, Action Catholique Ouvrière, Madomé (Braine France-Mandiakuy Mali), Compagnie Nomades

facebook

Le soutien à Abdelmajid est sur Facebook : rejoignez le groupe d'Amis appelé :

Abdelmajid doit rester à Soissons avec son épouse française

Pour nous contacter CDSP 02 7 rue des Fonds d'Envaux 02380 VERNEUIL-SOUS-COUCY

Tél. : 06 77 43 10 04 et 03 23 25 79 38

